

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES - Demande
de subvention auprès du
Département dans le
cadre de l'APV -
Réfection ponctuelle de la
chaussée de l'Avenue
Abel Bardin et Charles
Benoît - ZAE Rouvroy
Morcourt - Voirie
d'intérêt communautaire.**

==

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
03/12/20

Date d'affichage :
03/12/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 9 décembre 2020 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Laurence DUREUX suppléante de M. Benoît LEGRAND, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Xavier BERTRAND représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, M. Damien SEBBE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Mélanie MASSOT représenté(e) par Mme Djamila MALLIARD, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Philippe CAMELLE représenté(e) par Mme Lise LARGILLIERE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Frédéric ALLIOT, M. Roger LURIN.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a adhéré par délibération du 28 janvier 2019 au dispositif « Aisne Partenariat Voirie ».

Ce dispositif est destiné à aider les communes et les structures intercommunales à faire face aux travaux réalisés au profit de leur voirie.

La présente délibération annule et remplace la délibération votée au conseil communautaire du 4 février 2020 au regard de travaux plus conséquents entrepris notamment sur les linéaires de voirie. Cette modification engendre donc une modification du plan de financement.

Dans le cadre d'une démarche globale de réfection, l'Agglomération du Saint-Quentinois souhaite entreprendre des travaux d'aménagement de voirie sur l'avenue Abel Bardin et Charles Benoit.

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois prévoit la réfection de la voirie lourde sur 350 mètres ainsi que la signalisation horizontale.

Le coût global de cette opération est estimé à 81 352,00 € HT soit 97 622,40 € TTC.

Ce projet est éligible à l'APV, instruit par le Conseil Départemental.

La collectivité s'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération, sont inscrits aux budgets des exercices correspondants.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de solliciter l'APV auprès du Conseil Départemental ;

2°) d'adopter le plan de financement prévisionnel ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour adopte le rapport présenté.

Colette BLERIoT, Jocelyne DOGNA, Thomas DUDEBOUT, Freddy GRZEZICZAK ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20201209-51804-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16 décembre 2020

Publication : 16 décembre 2020

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

FINANCES

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE L'APV

REFECTION PONCTUELLE DE LA CHAUSSEE DE L'AVENUE ABEL BARDIN ET CHARLES BENOIT
– ZAE ROUVROY MORCOURT – VOIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	Montant	%
Conseil Départemental de l'Aisne – APV	18 360,00 €	22,57%
Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois	62 992,00 €	77,43%
Total HT	81 352,00 €	100,00%